

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 0
		Date : 15 / 10 / 2015
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL		262

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL
 Type de produit : Alcool. Solution aqueuse.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Domestique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 2) - H225

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



Phrase(s) R

Phrase(s) S

: F : Facilement inflammable
 : R11 : Facilement inflammable.
 : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
 S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 S53 : Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Contient

: Eau déminéralisée
Ethanol

Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger

: SGH02

ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL

262

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

- Généraux** : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
- Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Stockage** : P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Considérations relatives à l'élimination** : P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

- Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Ethanol	20 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	F, R11 Flam. Liq. 2;H225
Eau déminéralisée	80 %	7732-18-5	231-791-2	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non défini. (GHS)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Cracher. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL

262

SECTION 4 Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête. Etourdissements. Somnolence. Douleurs abdominales, nausées. Mauvais goût.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Mousse résistant à l'alcool. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Prévention : Ne pas fumer. Conserver à l'abri des sources d'ignition.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Eliminer le résidu par lavage à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Mesures techniques de protection : Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 0

Date : 15 / 10 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL

262

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Stockage - à l'abri de : Oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
 - **Protection de la peau** : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide.

Couleur : Bleu(e).

9.1.b. Odeur

Odeur : Alcool.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH : Non applicable.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : -114°C (100% Ethanol.)

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 78 °C (100% Ethanol.)

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 29°C

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 0

Date : 15 / 10 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL

262

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

9.1.l. Densité de vapeur

9.1.m. Densité relative

Densité : 0,79 g/cm³ (100% Ethanol.)

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

9.1.q. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts.

Propriétés dangereuses : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
L'agitation peut provoquer une charge électrostatique.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur. Etincelles. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL

262

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Produit soluble dans l'eau.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No. ONU : 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR



ADR/RID : Classe : 3
Groupe : II

No. I.D. : 33

Désignation officielle de transport : ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) / ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 0
		Date : 15 / 10 / 2015
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ANTIGEL LAVE-GLACES -20°C ETHANOL		262

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Texte des Phrases R du § 2 : R11 : Facilement inflammable.

Autres données : Aucun(e).
Révision - Voir : *

Révision : 0

Date d'impression : 15 / 10 / 2015

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document